

Meilleurs vœux à tous,
que 2016 vous préserve en bonne santé,
que 2016 vous apporte satisfaction dans
vos projets tant personnels que
professionnels.

Au nom de l'ensemble des agents
municipaux, des membres du bureau
d'Actions Sociales, des membres du Conseil
Municipal et en mon nom personnel,
bonne et heureuse année 2016.

Nous étions nombreux à nous retrouver
pour cette traditionnelle cérémonie des
vœux de la municipalité dans la salle des
fêtes magnifiquement décorée par le
comité des fêtes. A la mémoire des
victimes des attentats de janvier et de
novembre 2015, nous avons commencé
par observer une minute de silence.

L'année 2015 aura marqué de manière
dramatique notre territoire local et
principalement notre jeunesse.
Cette cérémonie aura été l'occasion de
dresser un bilan de l'année écoulée et de
présenter les perspectives à venir.
Vous trouverez à suivre des extraits du
discours qui a été tenu ce jour-là.

Encore une fois, je vous souhaite à tous
le meilleur pour 2016

B. LE BRETON

VŒUX DE LA MUNICIPALITE SAMEDI 9 JANVIER 2016



2016

Bonne santé à nos entreprises, le milieu agricole, la vie associative.

D'un point de vue démographique, comme en 2014, 2015 est stable : 13 décès, 13 naissances (8 filles et 5 garçons), 5 mariages et un parrainage républicain ;

En matière d'urbanisme, 17 demandes de permis de construire dont 5 habitations et 8 déclarations préalables.

L'année 2015 aura vu la finalisation des travaux engagés pour la construction des ateliers municipaux. Nos agents techniques, Marie-Thérèse, Gérard et Stéphane ont enfin des conditions de travail dignes de ce nom. Un gain indéniable en confort mais aussi un gain important en efficacité.

Des travaux ont aussi eu lieu à la chapelle et à la fontaine Saint-Fiacre.

Une des actions les plus marquantes aura été sans doute l'arrivée dans les plus grands villages de la numérotation.

Un dossier nous aura aussi pris beaucoup de temps, c'est le dossier de la société Lafarge (les carrières). C'est une richesse. Il existe effectivement d'autres richesses sur le territoire (l'eau, l'agriculture...) L'idée est de concilier le tout.

Un autre sujet préoccupant, la fermeture du seul café existant sur la commune. Avec plus de mille habitants, ce type de commerce doit pouvoir trouver un équilibre économique et être viable.

A noter aussi, la baisse des dotations et le désengagement de l'état. Les aides du département vont être modifiées au détriment des territoires ruraux. Par exemple, nous ne serons plus aidés sur les projets de lotissements communaux et nous ne serons plus aidés sur la voirie communale.

Alors, qu'allons-nous pouvoir mettre en application comme projet en 2016 ?

Deux aménagements devraient voir le jour :

- Un mini stadium devant la salle les Lutins,
- Un aménagement de sécurité est envisagé depuis la résidence du Tertre jusqu'à la rue des bois.

Nous avons lancé en fin d'année, une consultation pour choisir un cabinet qui va travailler sur les plans d'aménagement du centre-bourg. Nous vous associerons naturellement à cette démarche.

A l'échelle de Pontivy Communauté, nous allons enfin, voir apparaître la zone d'activités de Vachegard. Mais nous n'avons jamais baissé les bras pour la réalisation de cette zone, nous ne les baisserons pas non plus pour trouver des candidats à l'installation. C'est bien l'intérêt général qui guide notre action : "L'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers".

Nous réfléchissons ensemble à trouver la meilleure solution pour le bien de tous, sans angélisme mais avec bienveillance pour chacun et pour le mieux pour RADENAC.

Une nouvelle fois, meilleurs vœux à tous. Merci.

Vive RADENAC

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| - Vœux de la municipalité | pages 1-2 |
| - Délibérations du conseil municipal | pages 3-9 |
| - Etat-civil - Urbanisme | pages 10 |
| - Elections | page 11 |
| - Travaux | page 12 |
| - Actualités | pages 13-15 |
| - Informations | pages 16-21 |
| - La vie associative | pages 22-30 |
| - Festivités | page 31-32 |
| - Autrefois | page 33 |
| - Calendrier des fêtes | page 34 |

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| |
|-------------------------------|
| Date de la convocation |
| 22/09/2015 |

***L'an 2015, le 29 Octobre** à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de RADENAC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,*

| |
|-------------------------|
| Date d'affichage |
| 22/09/2015 |

| |
|-------------------------------------|
| Nombres de membre |
| Afférents au conseil municipal : 15 |
| En exercice : 14 |
| Votants : |

Présents : M. LE BRETON Bernard, Maire, M. GICQUEL David, Mme GICQUEL Claudine, M. LE NORMAND Kléber, M. LE BRETON Pierrick, M. TARDIVEL Michel, M. ALLAIN Philippe, Mme LE CALLONNEC Sylvie, M. DEDIEU Philippe, Mme GICQUEL Albertine, M. PIRIO Philippe, Mme CORFMAT Katell, Mme LE BLAY Sonia, Mme VERA Aurélie
Absente : Mme TATTEVIN Magali

Secrétaire de séance : Mme GICQUEL Albertine

Monsieur le Maire met à l'approbation le compte rendu de la séance du 28 septembre 2015.

Le Compte rendu du 28 septembre est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire aborde ensuite l'ordre du jour de la séance.

| | | | | | |
|------------|-------------|---------------|-------------|---------------|--------------------|
| Réf | 2015_10_02A | VOTE | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
| | | A l'unanimité | 14 | 0 | 0 |

Objet de la délibération : Marché "assurances"

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée de la consultation relative au marché de prestations de services d'assurances regroupant les contrats de la Commune ainsi que ceux du CCAS et précise que la consultation s'est portée sur 5 lots à savoir : Dommage aux biens, Responsabilité civile, Flotte automobile, Protection juridique et risques statutaires.

De plus, il est précisé que la commission d'ouverture des plis s'est réunie le 31 juillet 2015.

Il est proposé de retenir :

| LOT | DEFINITION | ATTRIBUTION | MONTANT COMMUNE | MONTANT C.C.A.S. | MONTANT TOTAL |
|-----|-----------------------|-------------|-----------------|------------------|---------------|
| 1 | Dommage aux biens | GROUPAMA | 2342.72 € | 282.61 € | 2 629.33 € |
| 2 | Responsabilité civile | MAIF | 469.69 € | 124.92 € | 624.61 € |
| 3 | Automobile | GROUPAMA | 1 383.00 | / | 1 383.00 € |
| 4 | Protection juridique | MAIF | 269.06 € | 67.25 € | 336.31 € |
| 5 | Risques statutaires | GROUPAMA | 10 474.74 € | / | 10 474.74 € |

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la proposition et autorise monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces dossiers.

| | | | | | |
|------------|-------------|---------------|-------------|---------------|--------------------|
| Réf | 2015_10_02B | VOTE | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
| | | A l'unanimité | 0 | 14 | 0 |

Objet de la délibération : Convention d'assistance annuelle - Consultassur

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée la convention d'assistance annuelle proposée par la société Consultassur dont le coût annuel est de 502.20 € H.T.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas retenir cette prestation.

| | | | |
|---------------|------------|-------------|--------------------|
| Réf | 2015_10_03 | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE |
| A l'unanimité | | 14 | 0 |
| | | | ABSTENTIONS |
| | | | 0 |

Objet de la délibération : Ligne de trésorerie

Monsieur le Maire soumet la demande de prorogation de la ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole du Morbihan aux caractéristiques suivantes :

Montant : 150 000 €

Durée : 1 an renouvelable

Taux d'intérêts : Euribor 3 mois + marge de 1,81 % sur base 365 jours.

Commission d'engagement : Néant

Frais de mise en place : 0.15 %.

Le Conseil Municipal valide la prolongation de la ligne de trésorerie et autorise monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

| | | | |
|---------------|------------|-------------|--------------------|
| Réf | 2015_10_04 | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE |
| A l'unanimité | | 14 | 0 |
| | | | ABSTENTIONS |
| | | | 0 |

Objet de la délibération : Travaux Chapelle Saint-Fiacre : Vitraux de la baie ouest

Monsieur le Maire rend compte de la consultation relative aux travaux des vitraux de la baie ouest de la Chapelle Saint-Fiacre (vitraux et menuiserie) et précise que ceux-ci avaient été réalisés par monsieur MESSONNET. Cette œuvre est protégée au titre de la propriété littéraire et artistique.

Le coût de la fabrication et pose d'un nouveau châssis fixe est de 3 480.00 € HT et la restauration des vitraux pour 2 583.26 € H.T.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme sa délibération du 20 juillet 2015 qui attribue à l'entreprise HELMBOLD les travaux de restauration des vitraux pour un montant de 2 583.26 € H.T. et retient l'Atelier de

Menuiserie LE SCOUARNEC pour un montant de 3 480.00 € H.T.

| | | | |
|---------------|------------|-------------|--------------------|
| Réf | 2015_10_05 | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE |
| A l'unanimité | | 14 | 0 |
| | | | ABSTENTIONS |
| | | | 0 |

Objet de la délibération : Accueil des réfugiés

Monsieur le Maire rend compte de l'entretien téléphonique avec les services de la Préfecture sur le dossier de l'accueil des réfugiés.

Il rappelle la distinction que le conseil a apporté lors de sa précédente réunion entre les migrants économiques et les réfugiés victimes de l'exode dû aux guerres dans leur pays d'origine.

Il ressort que la Commune, située loin des centres administratifs (sécurité sociale, CAF, pôle emploi etc...), n'a pas de structure permettant un bon accueil des réfugiés et de moyens pour un suivi correct de ses familles.

Le Conseil Municipal compatit sur la situation de ces personnes et reconnaît que la Commune est dans l'incapacité d'accueillir correctement ce type de population et de répondre aux besoins.

| | | | |
|---------------|------------|-------------|--------------------|
| Réf | 2015_10_06 | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE |
| A l'unanimité | | 14 | 0 |
| | | | ABSTENTIONS |
| | | | 0 |

Objet de la délibération : Décisions Modificatives n° 2 - Budget Commune

Le Conseil Municipal valide la décision modificative n°2 du budget de la commune.

| | | | |
|---------------|-------------|-------------|--------------------|
| Réf | 2015_10_06B | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE |
| A l'unanimité | | 14 | 0 |
| | | | ABSTENTIONS |
| | | | 0 |

Objet de la délibération : Avance remboursable de la Commune - Décisions modificatives "Budget Photovoltaïques"

Le Conseil Municipal décide le versement d'une avance remboursable de 4 500.00 € au budget panneaux photovoltaïques en attente de l'encaissement de la vente de l'électricité qui ne sera comptabilisée qu'en fin d'année. Cette avance permettra d'anticiper l'échéance au 30 novembre de l'emprunt relatif à la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les ateliers municipaux.

| | |
|-----|-------------|
| Réf | 2015_10_07A |
|-----|-------------|

| VOTE | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
|---------------|------|--------|-------------|
| A l'unanimité | 14 | 0 | 0 |

Objet de la délibération : Ateliers Municipaux : Tableau d'affichage extérieur

Le conseil municipal décide l'acquisition d'un tableau d'affichage pour un montant de 739.00 € H.T. auprès de la société Pub Océane qui sera installé à l'entrée de la mairie.

| Réf | 2015_10_07B | | |
|---------------|-------------|--------|-------------|
| VOTE | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
| A l'unanimité | 14 | 0 | 0 |

Objet de la délibération : Charte : "Manger Français"

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le courrier des jeunes agriculteurs du Morbihan sur "mangeons français dans nos cantines" dont les 3 piliers fondateurs sont :

* Social avec la création ou le maintien d'emplois de production et d'emplois directs et indirects liés à l'activité de production sur le territoire,

* Environnemental avec la limitation des déplacements et surtout, l'assurance du respect des règles environnementales françaises,

* Economique avec la création de richesse sur le territoire et notamment des impôts liés à la création de cette richesse.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la charte du "Manger Français" et autorise monsieur le Maire à signer l'engagement pour l'approvisionnement en produits alimentaires d'origine Française dans la restauration collective de la Commune.

INFORMATIONS

7 - Divers

- Achat de guirlandes

Conformément à la délibération du 20 novembre 2014, des guirlandes vont être achetées à la société MEFRAN.

- Elagage:

Une centaine d'endroits nécessitant un élagage répertorié par la commission voirie le samedi 17 octobre. Un courrier va être prochainement adressé aux propriétaires avec obligation d'y remédier pour le 15/02/2016.

- Entretien bois

Autorisation est donnée à l'unanimité, à monsieur Daniel COBIGO pour nettoyer le bois du Pont Cassac (dans la partie abattue). Ce principe est également validé pour le bois de Lambilly si des personnes sont intéressées.

- Activité de loisirs de travaux manuels

Le conseil municipal autorise madame RICHARD, animatrice de l'activité de loisirs de travaux manuels, a réalisé son activité deux fois par semaine dans le local des associations (ancienne cantine).

- Piégeurs de ragondins

Monsieur Francis MOZET, piégeur de ragondins, sollicite l'autorisation en plus de mise en place de cages pour l'élimination des ragondins près du plan d'eau, de réaliser des tirs à la carabine. Après discussion, le conseil municipal décide de ne répondre favorablement à la demande d'élimination des ragondins par tir à la carabine. Des précisions devront être apportées.

- Ateliers municipaux

La réception des ateliers municipaux aura lieu le 03 novembre 2015.

- Loi NOTRE

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de la loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la République) une consultation auprès des communes sera réalisée avant le 15 décembre 2015.

- Conseil Municipal

La date du prochain conseil municipal est arrêtée au 03 décembre 2015.

-CCAS

Il est rappelé que le repas du CCAS aura lieu le 10 novembre 2015 à 12H00 à la salle Saint-Fiacre.

La prochaine réunion du conseil d'administration se déroulera le 25 novembre 2015.

- Braderie

La braderie de la foire aux livres aura lieu le 15 novembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H10.

| |
|-------------------------------|
| Date de la convocation |
| 26/10/2015 |

| |
|-------------------------|
| Date d'affichage |
| 26/10/2015 |

| |
|-------------------------------------|
| Nombres de membre |
| Afférents au conseil municipal : 15 |
| En exercice : 13 |
| Votants : |

L'an 2015, le 3 Décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Radenac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : M. LE BRETON Bernard, Maire, M. GICQUEL David, Mme GICQUEL Claudine, M. LE NORMAND Kléber, M. LE BRETON Pierrick, M. TARDIVEL Michel, Mme LE CALLONNEC Sylvie, M. DEDIEU Philippe, Mme GICQUEL Albertine, M. PIRIO Philippe, Mme CORFMAT Katell, Mme LE BLAY Sonia, Mme VERA Aurélie

Excusé ayant donné procuration : M. ALLAIN Philippe à M. TARDIVEL Michel
Excusée : Mme TATTEVIN Magali

Secrétaire de séance : Mme GICQUEL Albertine

| | | | | |
|---------------|------------|-------------|---------------|--------------------|
| Réf | 2015_12_01 | | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
| A l'unanimité | | 0 | 14 | 0 |

Objet de la délibération : Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Considérant la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République et prévoyant donc l'élaboration d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale,
Considérant le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Morbihan visant à retirer les communes costarmoricaines de MUR DE BRETAGNE et SAINT CONNEC de PONTIVY COMMUNAUTE pour les rapprocher de la CIDERAL, Considérant le travail considérable qui a été mené par les élus locaux lors de la dissolution de la communauté de communes de Guerlédan, pour aboutir au 1er janvier 2014 au choix librement consenti par ces deux communes d'être rattachées à PONTIVY COMMUNAUTE ;
Considérant l'investissement de PONTIVY COMMUNAUTE pour la mise en œuvre de ses politiques publiques sur leur territoire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- émet un avis défavorable au projet départemental de coopération intercommunale du Morbihan et des Côtes d'Armor ;
- réaffirme sa volonté de conserver le périmètre actuel de PONTIVY COMMUNAUTE à 26 communes, y compris Mur-de-Bretagne et Saint-Connac.

| | | | | |
|---------------|------------|-------------|---------------|--------------------|
| Réf | 2015_12_02 | | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
| A l'unanimité | | 14 | 0 | 0 |

Objet de la délibération : Mise en place de l'entretien professionnel

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le dispositif de l'entretien professionnel est désormais mis en œuvre à titre pérenne à compter du 1^{er} janvier 2015 en lieu et place de la notation pour les fonctionnaires titulaires.

Les critères retenus par l'assemblée portent notamment sur l'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement.

| | | | | |
|---------------|------------|-------------|---------------|--------------------|
| Réf | 2015_12_03 | | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
| A l'unanimité | | 14 | 0 | 0 |

Objet de la délibération : Tarifs 2016

Objet de la délibération : Tarifs 2016

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer à compter du **1^{er} janvier 2016** les tarifs suivants :

1) **Photocopies 2016**

- La photocopie pour les particuliers (A4 Recto) **0.27 €**
- La photocopie pour les associations (A4 Recto) **0.10 €**
- La photocopie couleur pour les particuliers (A4 Recto) **0.52 €**
- La photocopie couleur pour les associations (A4 Recto) **0.20 €**

2) Salle Saint-Fiacre 2016

| TARIFS | | | | |
|---|---------------------|--------------|--------------|--------------|
| TYPE DE MANIFESTATION | RADENAC | | Hors Commune | |
| | Associations | Particuliers | Associations | Particuliers |
| Réception après obsèques | Gratuit | | Gratuit | |
| Réunions, A.G. avec pot de l'amitié, Arbres de Noël ... | Gratuit | | 101.00 € | 101.00 € |
| Manifestations payantes (entrées :loto, fest-noz, bal) | 98.00 € | | 266.00 € | |
| Repas (avec 100 ou 200 couverts inclus) | 124.00 € | 148.00 € | 266.00 € | 266.00 € |
| | | | | |
| Vin d'honneur (avec 100 verres inclus) | 52.00 € | 62.00 € | 98.00 € | 98.00 € |
| Chauffage (du 01/10 au 30/04), en plus de la location | 41.00 € | | | |
| Caution | Forfait de 416.00 € | | | |

Il est précisé :

- que la gratuité est accordée une fois par an pour les associations de Radenac,
- que la salle Saint-Fiacre est louée avec 100 couverts compris et pour les associations radenacoises 200 couverts,
- que le couvert comprend 3 assiettes (creuse, plate et à dessert), 1 verre à pied, 1 couteau, 1 Fourchette, 1 grande cuillère, 1 cuillère à café ainsi qu'une tasse à café,
- que le chèque de caution sera restitué à l'organisateur si aucune dégradation n'a été constatée et qu'après paiement de la location de la salle ainsi que de la vaisselle le cas échéant,
- qu'il n'y a pas de tarif dégressif en fonction de la durée de location.

Il est rappelé que l'état des lieux de sortie devra se faire comme suit :

- le lendemain avant 9H00 si la salle est louée ce jour,
- le lendemain avant 12h00 si la salle n'est pas louée.

Si les délais ci-dessus ne sont pas respectés, une journée de location supplémentaire sera facturée.

3) Location de la vaisselle 2016

Le tarif de la location de la vaisselle est consultable en mairie

Il est précisé que la location de vaisselle se fera par tranche de 20 couverts (comprenant 3 assiettes « creuse, plate et à dessert », 1 verre, 1 couteau, 1 Fourchette, 1 grande cuillère, 1 cuillère à café ainsi qu'une tasse à café).

4) Concession du cimetière 2016

- **71.00 €** pour une concession de 15 ans,
- **101,00 €** pour une concession trentenaire,
- **202.00 €** pour une concession cinquantenaire.

Il est rappelé que la répartition du produit des concessions est fixée au 2/3 à la commune et 1/3 au CCAS.

5) Columbarium 2016

Concession pour une case cinéraire pouvant recevoir deux urnes :

- **364.00 €** pour 15 ans,
- **703.00 €** pour 30 ans
- **1 128 €** pour 50 ans

Il est rappelé que la répartition du produit des concessions est fixée au 2/3 à la Commune et 1/3 au CCAS.

6) Spectacle Itinérant (Cirque etc...) 2016

Participation pour les itinérants du spectacle qui habituellement s'installent près de la Salle Saint-Fiacre et utilisent l'électricité, l'eau et les toilettes.

- une participation de **16.00 €** par jour,
- une caution de **55,00 €** qui sera restituée après règlement de la participation et vérification de l'état des lieux.

7) Divers 2016

Le forfait de la location de la vaisselle pour la Paroisse de Radenac lors du pardon de la Saint-Fiacre est fixé à **137.00 €** (délibération initiale du 26/09/2011).

Il est rappelé que la gratuité de la salle Saint-Fiacre est accordée à l'APEL et l'OGEC de l'école Saint-Louis lors de manifestation organisée en faveur des enfants de l'école.

| | | | | |
|---------------|-------------------|------|--------|-------------|
| Réf | 2015_12_04A & 04B | | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
| A l'unanimité | | 14 | 0 | 0 |

Objet de la délibération : Déclassement d'une partie de voie - Nespy

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de plusieurs riverains qui souhaiteraient acquérir une partie de la voie communale n° 106 qui borde leur propriété à « Nespy ».

Considérant que le déclassement d'une partie de voie communale n° 106 n'a pas d'incidence sur la desserte ou sur la circulation assurées par cette portion de voie.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de déclasser une partie de la voie communale n° 106 et de fixer à 3.00 € T.T.C. le prix du mètre carré.

| | | | | |
|---------------|------------|------|--------|-------------|
| Réf | 2015_12_05 | | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
| A l'unanimité | | 14 | 0 | 0 |

Objet de la délibération : Demande de subventions (complément)

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée la demande de subvention de l'Ecole Saint-Joseph - Saint-Jean de Ploërmel pour le fonctionnement de la classe spécialisée ULIS (Unité Locale d'Intégration Scolaire) dénommée auparavant CLIS (Classe d'intégration Scolaire) dont un seul enfant est concerné pour la Commune de Radenac.

Le Conseil Municipal fixe à 470.00 € le montant de la subvention accordée à l'Ecole Saint-Joseph - Saint-Louis de Ploërmel.

| | | | | |
|---------------|------------|------|--------|-------------|
| Réf | 2015_12_06 | | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
| A l'unanimité | | 14 | 0 | 0 |

Objet de la délibération : Recensement 2016 - Nomination des agents recenseurs

Le recensement de la population se déroulera du 21 janvier 2016 au 20 février 2016. Deux agents recenseurs seront à recruter pour cette mission.

Les candidatures de messieurs Yves COCHEREL et Florian LE DOUARIN sont retenues.

M. Michel LE TARNEC qui remplace M. Yves COCHEREL indisponible et M. Florian LE DOUARIN.

| | | | | |
|---------------|------------|------|--------|-------------|
| Réf | 2015_12_07 | | | |
| VOTE | | POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
| A l'unanimité | | 14 | 0 | 0 |

Objet de la délibération : Modification représentant au Syndicat Energie du Morbihan

Sur proposition de monsieur le Maire, le Conseil Municipal désigne en qualité de délégués titulaires au Syndicat d'Energie du Morbihan, messieurs Kléber LE NORMAND et Michel TARDIVEL.

INFORMATIONS

- Vœux de la municipalité

Les vœux de la municipalité se dérouleront le samedi 09 janvier 2015 à 11H00.

- Elections régionales

Un point est réalisé sur le tour des permanences pour les élections régionales qui se dérouleront les 06 et 13 décembre prochains. Il est rappelé qu'une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

- Fermeture de la trésorerie de Rohan

Par courrier du 23 novembre 2015, monsieur Alain GUILLOUET, Directeur des Finances publiques du Morbihan fait part du transfert de l'activité de la trésorerie de Rohan vers la trésorerie de Pontivy avec effet au 01/01/2016.

- Modification des statuts de Pontivy communauté

Par arrêté du 16 novembre 2015, messieurs les Préfets du Morbihan et des Côtes d'Armor ont validé la modification des statuts de Pontivy Communauté.

- Commission d'évaluation des charges de Pontivy Communauté

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie ce jour. La participation annuelle de la Commune de Radenac au service A.D.S. (Application du droit du sol) est de 1 873.00 € et pour le service "Assistance technique et administrative aux communes" de 365.00 €.

- Dépose de cabine téléphonique

Par courrier du 12/11/2015, la société ORANGE informe du démontage de la cabine téléphonique située dans le bourg. Cette cabine n'était plus utilisée.

- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Le conseil communautaire réuni le 23/09/2015 a voté la création d'une commission consultative des services publics locaux (CCSPL). Cette commission, composée d'association et d'élus locaux, a pour mission de recueillir les propositions d'amélioration du service public: ceux dont la gestion est assurée en régie et ceux dont la gestion est confiée à un tiers.

- Mission locale

Par courrier du 27/10/2015, la mission locale de Pontivy souhaiterait faire une présentation au conseil des objectifs et des missions du service.

- Aménagement du Bourg

La consultation pour la maîtrise d'œuvre va être lancée prochainement pour une réception des candidatures pour le 15 janvier 2016.

- Electricité

A partir du 1er janvier 2016, Direct Energie devient le fournisseur d'électricité des sites d'une puissance supérieure à 36kwa. Ce changement de fournisseur intervient suite à l'adhésion de la Commune au groupement de commandes coordonnée par le SDEM. Sont concernés, le bâtiment des Lutins ainsi que la salle Saint-Fiacre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H40.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Pour information, la production annuelle en électricité de la toiture du récent atelier municipal affiché à la date anniversaire en décembre 2015 était de 20 826 kwh. Soit une recette communale à 3 314.59 € en provenance du rachat par E.R.D.F.



ETAT-CIVIL

Naissances

Le 29 octobre à Ploërmel, Maëlan JAN, Guillérian.

Le 17 novembre à Noyal-Pontivy, Éléana DEMONFORT, 24, Cassac.

Le 12 décembre à Noyal-Pontivy, Loëlia FABLET, Coëtdevent.

Le 27 décembre à Noyal-Pontivy, Arianna FAUCHON, 1, Résidence du Tertre



Mariage

Le 31 octobre à Radenac, Elisabeth LE BRETON, 5, Place de l'église et Didier GIRARD.

Décès

Le 24 octobre à Josselin, Raymond LE BRETON, 75 ans, Le Resto.

Le 19 décembre à Noyal-Pontivy, Jérôme BOULLE, 73 ans, 1, rue des sabotiers.

Le 24 décembre à Noyal-Pontivy, Suzanne LORENT née LE HINCHEC, 82 ans, 4, rue de la fontaine.

Le 25 décembre à Vannes, Guy THOMER, 73 ans, Le Pont St-Fiacre.

Le 3 janvier à Noyal-Pontivy, Marie-Thérèse LORENT née LÉCUYER, 67 ans, Kergario.

Le 25 janvier 2016 à Radenac, Erwan POCARD, 40 ans, Kervent.

Avis de mention de décès

Le 28 octobre à Nointel (Oise), Marie-Paule LUGUÉ, née le 6 mai 1944 à Cassac.

Le 27 novembre à Vannes, Armand LORENT, né le 20 novembre 1924 à Kerdéhel.

Le 23 janvier à Josselin, Bernard RADENAC, né le 16 juillet 1940 au bourg.

URBANISME

Permis de construire

M. Jacques LE MEUR, 18, Kervenallec : Piscine

M. Mme Bruno NIELLY, rue du Moulin à vent : Auvent

Déclarations de travaux

M. Mme Georges SANCHEZ, 6, rue du souvenir : Véranda

Consorts JOSSO, Kerdéhel : Division en vue de construire.

AGENCE POSTALE

Une nouvelle boîte aux lettres a été installée à l'extérieur de la mairie.

L'agence postale est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Levée du courrier à 15 h.

Le samedi de 9 h à 12 h. Levée à 11 h 30.



ÉLECTIONS RÉGIONALES

1^{er} tour 6 décembre 2015

Inscrits : 747

Abstentions : 354 soit 47.39 %

Votants : 393 soit 52.61 %

Blancs : 8 soit 2.04 %

Nuls : 3 soit 0.76 %

Exprimés : 382 soit 97.20 % des votants



- 1 – Bretagne en lutttes conduite par M. Gaël ROBLIN : 2 soit 0.52 %
- 2 – Pour la Bretagne conduite par M. Jean-Yves LE DRIAN : 66 soit 17.28 %
- 3 – Notre chance, l'indépendance conduite par M. Bertrand DELÉON : 2 soit 0.52 %
- 4 – Oui la Bretagne conduite par M. Christian TROADEC : 23 soit 6.02 %
- 5 – L'UPR conduite par M. Jean-François GOUVERNEC : 2 soit 0.52 %
- 6 – Debout la France conduite par M. Jean-Jacques FOUCHER : 20 soit 5.24 %
- 7 – Liste Front National conduite par M. Gilles PENNELLE : 157 soit 41.10 %
- 8 – Le choix de la Bretagne conduite par M. Marc LE FUR : 92 soit 24.08 %
- 9 – Une autre voie pour la Bretagne conduite par M. René LOUAIL : 9 soit 2.36 %
- 10 – Pour une Bretagne sociale et écologique conduite par M. Xavier COMPAIN : 4 soit 1.05 %
- 11 – Lutte ouvrière conduite par Mme Valérie HAMON : 5 soit 1.31 %

2^{ème} tour 13 décembre 2015

Inscrits : 747

Abstentions : 310 soit 41.50%

Votants : 437 soit 58.50 %

Blancs : 7 soit 1.60 %

Nuls : 7 soit 1.60 %

Exprimés : 423 soit 96.80 % des votants



- 1 – Pour la Bretagne conduite par M. Jean-Yves LE DRIAN : 131 soit 30.97 %
- 2 – Liste Front National conduite par M. Gilles PENNELLE : 178 soit 42.08 %
- 3 – Le choix de la Bretagne conduite par M. Marc LE FUR : 114 soit 26.95 %



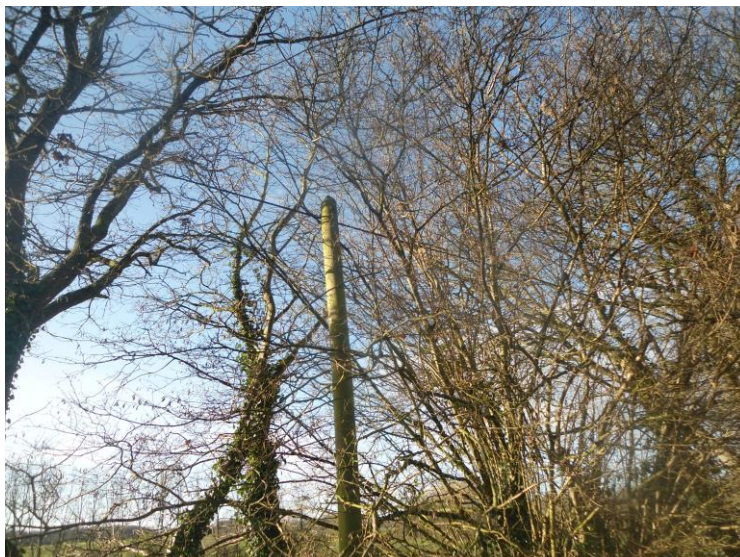
TRAVAUX

RAPPEL : élagage en bordure des routes

Il est rappelé à la responsabilité des propriétaires concernés de veiller à entreprendre ou selon la situation et le cas, de faire entreprendre les travaux d'élagage en débordement sur la voie publique par une entreprise agréée ou par le locataire si la parcelle est louée.

De trop nombreuses coupures E.D.F. ainsi que de fréquents dérangements téléphoniques sont signalés en mairie, lesquels ayant aussi vraisemblablement pour cause l'encombrement des lignes concernées.

C'est pourquoi, il convient d'agir d'une part pour la sécurité des usagers de la route et d'autre part pour contribuer au bon fonctionnement des réseaux.



Ces travaux d'élagage doivent être entrepris **pour le 15 février 2016**.

Parc d'activités à La Lande de Vachegare



Les travaux de viabilisation du Parc d'Activités ont débuté le lundi 18 janvier 2016.

Dès à présent, les entrepreneurs intéressés peuvent se renseigner en mairie

ACTUALITES

ARTICLES DE PRESSE

M. Benoît LE BRETON, correspondant La Gazette a cessé ses activités aussi les présidents d'associations sont invités à faire parvenir à la mairie leur texte et photos prises lors de leurs manifestations.

CABINET INFIRMIER

Depuis le 1^{er} octobre, le cabinet infirmier a déménagé au 3; rue de la maladie.

Contact : 02-97-22-49-53

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

- 1 M. Mme Mike NEWMAN, Saint-Fiacre
- 2 M. Mme Jean-Claude GUYOT, Nespy
- 3 Mme Thérèse RIO, rue Jean ROBIC
- 4 M. Mme Alain LE MAY, La Villeneuve
- 5 M. Mme André LE BRAZIDEC, Le Pont-Roport
- 6 M. Mme WALTHER, Les Poulies
- 7 Mme Marie GUILLARD, rue des boucards
- 8 Mme Geneviève JEGO, rue Jean Robic



CONCOURS DES CALVAIRES FLEURIS

- 1 Le 08 septembre 1938
- 2 La Gréanaie
- 3 La Croix Dréan
- 4 Le Pont-Roport
- 5 Sainte-Emérentienne
- 6 La Croix Pierre
- 7 Saint-Fiacre
- 8 La Noë du Bourg



La remise des prix a eu lieu le samedi 21 novembre à 11 h à la salle "Les lutins".

Les mains vertes ont reçu un bouquet et des bons d'achat.



REPAS DU C.C.A.S.

Le repas du C.C.A.S., offert pour les personnes âgées de + de 75 ans a eu lieu le mardi 10 novembre en présence de 48 convives.

Les doyens de l'assemblée étaient : Mme Fernande LECUYER, Mme Julitte SAMSON, Mme Emilienne GUILLO, M. Jean LE BRETON et M. Louis CLEQUIN, ici en photo avec les membres du C.C.A.S. et du conseil municipal.

Un repas a aussi été servi aux résidents du domicile partagé.

Pour l'animation, les enfants de l'école Saint-Louis ont interprété plusieurs chants et participé à des jeux de société.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



A l'issue de la cérémonie du 11 novembre, le drapeau des anciens combattants prisonniers de la guerre 39/45 a été remis officiellement à M. le Maire, en présence des membres des associations patriotiques. Il sera exposé dans la vitrine de la mairie.

RAGONDINS

La campagne intensive de chasse aux ragondins s'est déroulée pendant 5 semaines sur la commune de RADENAC. Les piégeurs ont capturé 72 ragondins pendant la période de piégeage auxquels il faut ajouter les prises hors période soit un total de 131 ragondins. Les piégeurs se sont retrouvés chez Roland LE BRIS autour d'un buffet le 4 décembre.

Les piégeurs lors de la remise des cages



DOMICILE PARTAGE

Le samedi 16 janvier 2016, les habitants de la Résidence des Pins ont rendu visite aux résidents du domicile partagé Alexis Louer où ils ont partagé le goûter et présenté leurs vœux de bonne et heureuse année.



Les résidents et le personnel du domicile partagé Alexis LOUER ont partagé la **galette des rois** avec les familles et leurs invités accompagnés des musiciens le samedi 23 janvier 2016



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE PONTIVY COMMUNAUTE

Le 15 décembre 2015, le conseil communautaire de Pontivy
Communauté a eu lieu à la Salle Saint-Fiacre.



INFORMATIONS



DES CHIFFRES AUJOUR'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 21 janvier au 20 février
www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Les agents recenseurs :

M. Michel LE TARNEC

M. Florian LE DOUARIN



PLUI

Pontivy Communauté : en route vers un plan local d'urbanisme intercommunal

Lors du conseil communautaire du 23 septembre 2015, les élus se sont prononcés en faveur d'une démarche de Plan local de l'urbanisme à l'échelle intercommunale.

Qu'est-ce qu'un PLUI ?

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est un document qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et qui fixe les règles générales d'utilisation du sol, dans le respect de l'environnement. En d'autres termes, il s'agit de définir des règles applicables sur toutes les communes d'un territoire (ici Pontivy Communauté) dans le cadre de la construction de logements, parcs d'activités, consommation de terres agricoles, etc.

Pourquoi le faire à l'échelle des intercommunalités ?

C'est une volonté des gouvernements successifs et l'une des conséquences de la réorganisation territoriale qui se concrétise en ce moment même. La cause : les autorités estiment qu'aujourd'hui, la réalité du fonctionnement et de l'organisation des territoires fait de l'intercommunalité l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements... L'idée alors est de faire émerger des projets de territoire partagés qui prendront en compte les politiques nationales tout en veillant aux spécificités de chaque territoire.

La mise en place à Pontivy Communauté

Les élus communautaires ont voté pour le lancement de cette démarche lors du conseil communautaire du 23 septembre 2015, approuvant le transfert de la compétence urbanisme. Les conseils municipaux des 26 communes se sont ensuite prononcés. La suite ? Pontivy Communauté va gérer l'ensemble des documents d'urbanisme (PLU, POS, cartes communales) sur le territoire en concertation avec les 26 communes. Elle devra également lancer les études nécessaires à l'élaboration du PLUI. S'en suivra alors une phase de réflexion sur l'avenir du territoire et de consultation associant les élus communautaires et la population. Le PLUI pourrait être adopté dès 2019 pour une mise en œuvre au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

BORNE DE RECYCLAGE

C'EST LA NOUVELLE SAISON !

VIDEZ VOS PLACARDS ET TRIEZ VOS TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES !

En cette période de rangement pour la nouvelle saison, c'est le moment de vider vos placards. Mais que faire de vos vieux vêtements, chaussures ou linge de maison ? Même usés et troués, ils ont une seconde vie, alors ayez le réflexe recyclage !



TOUS les textiles, linge et chaussures (TLC) se recyclent !

La filière TLC se mobilise en cette période de changement de saison pour le tri et le recyclage des textiles, linge et chaussures. Usés, troués, en bon état, démodés ou trop petits, qu'on se le dise, tous les TLC ont droit à une seconde vie. Il suffit de les trier et de les déposer dans des **points d'apport volontaire** : antennes locales d'associations, conteneurs dans la rue, boutiques équipées ou déchèteries et locaux communaux.

Retrouvez toutes les infos et la carte des points d'apport près de chez vous sur : www.lafibredutri.fr

La filière avance grâce à vous

En déposant vos TLC dans les points d'apports, vous participez à la réduction des déchets et à l'augmentation du recyclage. La filière avance dans la prise en charge et le traitement de la fin de vie des TLC dans les meilleures conditions environnementales, économiques et sociales. Triez et déposer ses TLC, c'est un simple réflexe bon pour la planète et bon pour l'emploi.

Une borne de recyclage est à votre disposition rue du Verger.



TRANSPORT A LA DEMANDE

Voyagez sur les réseaux de Pontivy Communauté

- Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer,
- Vous ne possédez pas de permis de conduire,

Sur réservation et selon une grille horaire, le TAD (Transport A la Demande) vient vous chercher à domicile, les samedis et mercredis, et vous dépose au lieu de votre choix : La Plaine et la gare à PONTIVY, le pôle hospitalier KERIO, les communes de NOYAL-PONTIVY, CLEGUEREC, MUR-DE-BRETAGNE, BREHAN et ROHAN (centres-bourgs).

Comment faire ?

Réservez votre voyage, au plus tard à 17 h la veille de votre départ au 0 800 01 01 56 : indiquez l'adresse à laquelle vous souhaitez être pris en charge, l'heure, le nombre de passagers et votre destination.

Le jour de votre départ, le véhicule se présente à l'heure et à l'adresse indiquée : achetez votre titre de transport aller simple ou aller-retour auprès du conducteur. Pour le retour, prévoyez d'être à l'arrêt 5 mn avant l'heure. Le TAD vous reconduit au lieu de départ.

Attention, toute annulation doit se faire au plus tard à 17 h la veille de votre déplacement.

Les horaires :

ALLER (horaires d'arrivée aux points d'arrêt) : 9 h 30, 10 h 30 et 14 h 00.

RETOUR (horaires de départ aux points d'arrêt) : 12 h 00, 16 h 00 et 18 h 00.

Le tarif :

Ticket à l'unité 2 €

Le carnet de 10 voyages à 15.00 €

Le TAD est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

Service accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour bénéficier d'un véhicule adapté, indiquez-le lors de votre réservation.



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pièces justificatives à produire pour établir une carte d'identité

- 2 photographies d'identité identiques, récentes, en couleur, de face, tête nue (format 35 x 45 mm),
- 1 justificatif de domicile ou de résidence (taxe habitation, EDF, SAUR...),
- L'ancienne carte d'identité. Si elle est perdue fournir un timbre fiscal à 25.00 € et une déclaration de perte ou vol.
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation pour une première demande.

Cas particuliers :

- Pour une demande de CNI pour mineurs, copie de la pièce d'identité du parent qui signe l'autorisation parentale pour établir la carte d'identité de son enfant,
- Pour une demande d'enfant majeur vivant chez ses parents ou tierce personne copie de la pièce d'identité de l'hébergé + attestation d'hébergement.

Dans le cadre d'un renouvellement avec un changement de situation familiale :

- Pour les femmes mariées, acte de naissance avec mention de mariage,
- Pour les femmes divorcées, acte de naissance,
- Pour les femmes veuves, un acte de décès de leur conjoint.



Dans le cadre d'un renouvellement, si votre carte n'est plus valable depuis plus de 5 ans, il faut fournir un acte de naissance.

A NOTER :

Les cartes établies à partir du 1^{er} janvier 2004 sont prolongées de 5 ans.

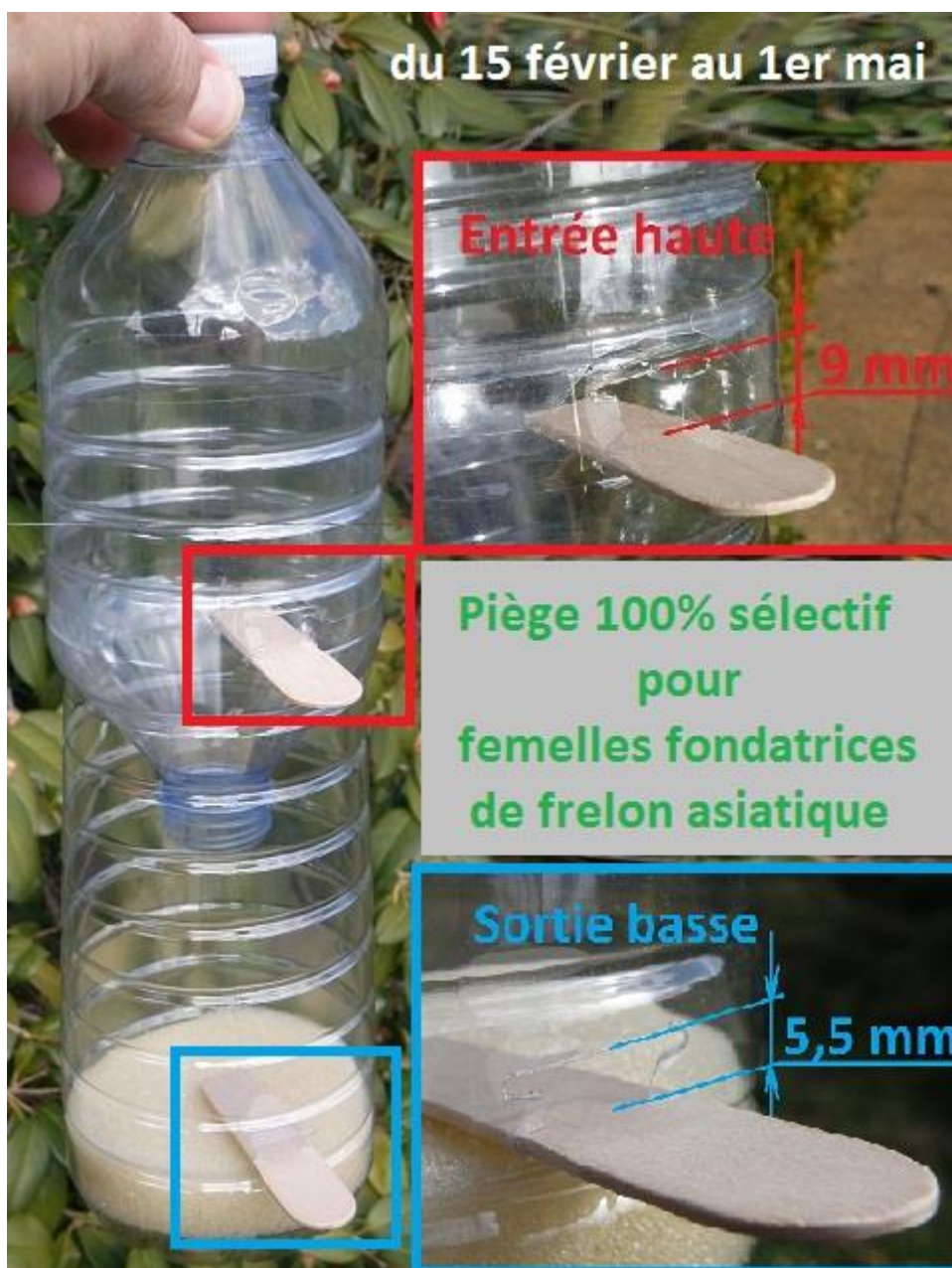
Les cartes des enfants mineurs sont toujours valables 10 ans.

POUR LES PASSEPORTS, prendre rendez-vous à la mairie de LOCMINE au 02-97-60-00-37

LE FRELON ASIATIQUE

La femelle fondatrice du frelon asiatique naît à l'automne. Aux premiers gels, elle quitte le nid pour trouver une cachette pour hiberner. Le reste de la colonie est alors abandonné et succombe. Aux premiers redoux, vers la mi-février, la reine s'éveille et s'envole en quête de sucres énergisants afin de reprendre des forces pour bâtir un nouveau nid et y pondre. Durant 45 jours (entre le 15 février et le 1^{er} mai), elle est la seule à s'y occuper de ses larves. C'est à ce moment qu'il faut la piéger. Car si rien n'est fait, au moins 150 nouvelles reines s'envoleront de chaque nid à l'automne. Et le cycle recommencera.

Pour réaliser un piège, il suffit de 2 bouteilles d'eau, 2 bâtonnets de glace, 1 paire de ciseaux, de la colle, de la ficelle, une éponge imbibée de bière brune et de miel.





FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Les taupes sont des mammifères insectivores qui signalent leur présence par des monticules de terre : les taupinières.

Les taupes génèrent des dégâts aux activités agricoles et aux espaces verts, il est donc parfois nécessaire de limiter leur population mais comment faire ?

- Dans le cadre de la lutte contre les taupes, organisée dans le Département, la FDGDON Morbihan - (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose **une formation dont vous trouverez le détail ci-dessous** :

☛ OBJECTIF DE LA FORMATION

Sur une demi-journée, acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace.

☛ CONTENU

La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries, ...)
Les moyens de lutte (piégeage, gazage)
Application pratique sur le terrain

☛ PUBLIC

Tout public (jeunes et âgés, particuliers et professionnels)

☛ COUT

20 € par personne (règlement le jour de la formation)
(Gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention Multi-Services)

☛ INTERVENANTS

Technicien FDGDON et piégeur agréé

PLUSIEURS JOURNEES SERONT ORGANISEES EN 2016 (PRINTEMPS ET AUTOMNE)

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des tracts sont disponibles.

Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation.

Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de la formation.

ASSOCIATIONS

Ecole Saint-Louis

Arbre de Noël



Le 12 décembre dernier, les élèves de l'école ont ravi parents, amis et famille lors du traditionnel arbre de Noël en donnant un adorable spectacle sur le thème "de la ville à la campagne". Le père Noël et sa hotte (bien garnie de cadeaux et de friandises) sont venus clôturer la représentation et ont fait le bonheur des petits et des grands. 160 personnes ont ensuite partagé un vrai moment de convivialité autour du repas : saucisses/frites, préparé avec grand soin par les bénévoles de l'association des parents d'élèves.

Nouveau bureau de l'A.P.E.L.

Présidente : Valérie MOUELLO

Secrétaire : Angélique PENVEN - Secrétaire adjoint : Jérôme ALLAIN

Trésorier : Guillaume DERNANE - Trésorier adjoint : Luc KOLMERSCHLAG

Opération : Calendriers



Plus de 400 exemplaires du calendrier 2016 (à l'effigie de RADENAC), ont été vendus par nos petites têtes blondes. Toute l'équipe de l'A.P.E.L. remercie chaleureusement les habitants de RADENAC ainsi que les sponsors qui ont joué le jeu et ont participé au succès de l'opération.

Quelques calendriers sont encore disponibles à la vente au tarif de 5 € (réservations et renseignements au 06.87.29.51.53)

Opération : Vente de Brioches

Les élèves de l'école Saint-Louis écumeront les rues et ruelles de RADENAC, pendant les vacances de février, afin de vous proposer de réserver une délicieuse brioche vendéenne. La livraison se fera le dimanche 13 Mars 2016 de 8h00 à 12h00 à la salle St Fiacre à l'occasion de l'opération "petit-déjeuner" avec des animations prévues sur le thème de la magie.

Rappel : la collecte de papiers, bouchons et gourdes type pom'pote ou dessert lacté continue tous les 3èmes samedis de chaque mois. RDV le 20 février de 10h à 11h30 à l'école.

La présidente et les membres de l'A.P.E.L. vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016

Le Dimanche 13 Mars 2016

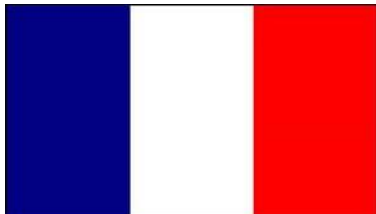
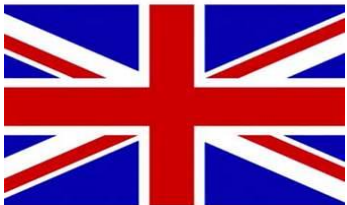
Salle St-Fiacre de 08h00 à 12h00



*L'A.P.E.L. organise un p'tit dej pour adultes et enfants
avec animations sur le thème de la Magie.*

Venez nombreux!!!

→ 2 Formules proposées à 3,50€

| | | |
|-------------------------|---|---|
| Petit déjeuner Français |  | 1 café ou chocolat 1 jus d'orange 1 viennoiserie Pain confiture/beurre |
| Petit déjeuner Anglais |  | 1 thé 1 jus d'orange Œufs/bacon Toasts/marmelade |

Sur réservation uniquement : 06.87.29.51.53 ou 06.62.96.60.55

Date limite de réservation le 4 Mars

R.A.J.



Le 24 octobre, l'association R.A.J. a organisé sa traditionnelle soirée HALLOWEEN. La salle Saint-Fiacre avait revêtu un décor de circonstance où sorcières, châteaux hantés et citrouilles cohabitaient.

200 personnes ont dégusté le repas préparé par Guillaume.

BIBLIOTHEQUE

La première foire aux livres s'est déroulée à la Salle Saint-Fiacre le dimanche 15 novembre. Une dizaine d'exposants, visiteurs et acheteurs se sont succédés tout au long de la journée.



CLUB DES FOUGERES

Concours de belote

Le 17 novembre, 1^{er} tour de la belote intercommunale organisé à RADENAC avec 46 équipes participantes.



Galette des rois

Le club des Fougères a fêté les rois mardi en partageant la traditionnelle galette. Le président Jean-Claude Guyot a présenté ses vœux à l'assemblée et rendu un hommage aux disparus de l'année. L'assemblée générale de l'amicale aura lieu le mardi 2 février, à 12h00 à la salle polyvalente un buffet gratuit y sera servi.

COURS DE CUISINE

Depuis le mois de septembre, l'association affiche complet et une vingtaine d'adhérentes a repris les chemins de la cantine et se retrouve, un lundi sur deux, pour concocter de bons petits plats. Les recettes se multiplient et chacun y va de ses conseils et commentaires, sous l'œil attentif de Cécile. Le repas de Noël préparé par les fins cordons bleus, s'est déroulé dans une bonne ambiance. Une petite pause s'impose et c'est le lundi 4 janvier, comme les enfants, que les reprendront.



VIGILANTE

Remise des maillots offerts par Bernard LE BRETON et Jean-Christian LAMOUR , les survêtements par Anthony LE BLAY et les Ets LAMOUR du Bourgneuf en MOREAC.



Les jaunes et verts, avec leur nouveaux maillots lors de la rencontre avec MOHON.



COMITE DES FETES



La décoration de la salle Saint-Fiacre lors du réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le comité des fêtes.



La galette des rois

ASSOCIATION PLEIN AIR

PROGRAMME de Janvier à Avril 2016 ASSOCIATION PLEIN AIR

| DATE | DEPART | SITE | RESPONSABLE | N° TELEPHONE |
|------------------------|----------------------|-----------------------------------|---------------------|----------------|
| SAMEDI 16 JANVIER | 13H30 RADENAC | RADENAC | Pierrot | 02 97 22 40 45 |
| mercredi 20 Janvier | 13H30 PLEUGRIFFET | PLEUGRIFFET | anna | 02 97 22 44 49 |
| SAMEDI 23 JANVIER | 13H30 RADENAC | RADENAC +FILM DE GERARD | GERARD | 02 97 22 43 16 |
| SAMEDI 30 JANVIER | 13H30 PLEUGRIFFET | PLEUGRIFFET | raymonde | 06 33 65 98 89 |
| samedi 6 FEVRIER | 13H30 PLEUGRIFFET | JOSSELIN | GILBERTE | 06 47 73 14 99 |
| SAMEDI 13 Fevrier | 13H30 RADENAC | CAMORS | LILIAN | 06 65 31 31 10 |
| Mercredi 17 FEVRIER | 13H30 RADENAC | ST JEAN BVLAY | Marie annick | 02 97 60 07 91 |
| Samedi 20 FEVRIER | 13H30 Reguiny | STIVAL | raymonde | 06 33 65 98 89 |
| Samedi 27 FEVRIER | 13H30 RADENAC | GUENIN | MARYLENE | 06 87 76 02 34 |
| samedi 5 MARS | 13H30 PLEUGRIFFET | TAUPONT | raymonde | 06 33 65 98 89 |
| mercredi 09 MARS | 13H30 PLEUGRIFFET | GUILLAC | raymonde | 06 33 65 98 89 |
| samedi 12MARS | 12H00 RADENAC | MOREAC RESTO | BERNADETTE | 06 18 27 41 45 |
| samedi 19 MARS | 13H30 RADENAC | LOCMARIA GD | LILIAN | 06 65 31 31 10 |
| samedi 26 MARS | 13H30 RADENAC | CALLAC | Marie annick | 02 97 60 07 91 |
| samedi 02 AVRIL | 14h00 PLEUGRIFFET | LIZIO | GILBERTE | 06 47 73 14 99 |
| samedi 09 AVRIL | 14h00 PLEUGRIFFET | GUERN | LILIAN | 06 65 31 31 10 |
| mercredi 06 AVRIL | 14H00 Reguiny | Reguiny | EVELYNE | 07 50 92 63 38 |
| samedi 16 Avril | 14H00 Reguiny | GUeltas | BERNADETTE | 06 18 27 41 45 |
| samedi 23AVRIL | 10H00 PLEUGRIFFET | NOSTANG SORTIE PIQUE- NIQUE | RENE ET RAYMONDE | 06 71 88 42 06 |
| samedi 30 Avril | 14H00 RADENAC | BROCELIANDE | Pierrot | 02 97 22 40 45 |

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

MOREAC, REGUINY, NAIZIN, RADENAC

Le Bureau :

Christian LE CLAINCHE (Président) Jean GUILLO, Joël LE COQ, Alain JOUCHET
 (vice- présidents) Nicole ROLLET (secrétaire) Danielle LE TOQUIN
 (secrétaire adjointe) Patrice GUILLAUME (trésorier) Isabelle
 REMINIAC (trésorière adjointe)

Les Membres :

Gilles THIBOUL, Roger SANSON, Jean LE NORCY, Marcel
 GUEHENNEUX, Gilles LE NET, Gilles AUDIO, Yannick EONET, Marie-
 Annick GAUTHIER



Pourquoi donner son sang ?

- ✚ Le don du sang est donc **irremplaçable**
- ✚ Le don du sang est **indispensable pour sauver des vies**
- ✚ Chaque minute de chaque jour, **des centaines de personnes ont besoin de sang.**
- ✚ **500 000 sont transfusés** en produits sanguins labiles.
- ✚ 500 000 sont traités avec des médicaments fabriqués à partir du plasma
- ✚ **CHAQUE ANNEE, 1 000 000 DE FRANÇAIS SONT SOIGNES A L'AIDE DE PRODUITS SANGUINS.**
- ✚ **CHAQUE JOUR CE SONT PRES DE 10 000 DONNS QUI SONT NECESSAIRES**

Dates de collecte

- ❖ Vendredi 12 février à MORÉAC de 15 à 19 h
- ❖ **Mardi 01 mars à RADENAC de 15 à 19 h**
- ❖ Lundi 09 mai à NAIZIN de 15 à 19 h
- ❖ Lundi 12 septembre à RÉGUINY de 15 à 19 h
- ❖ Mardi 22 novembre à RÉGUINY de 15 à 19 h

Pour info à LOCMINÉ DE 14 à 18 h

- ❖ Lundi 7 mars,
- ❖ Mardi 17 mai,
- ❖ Lundi 25 juillet,
- ❖ Lundi 26 septembre,
- ❖ Lundi 28 novembre

| | | RECEVEURS | | | | | | | |
|----------|-----|-----------|----|----|----|----|----|-----|-----|
| | | O+ | O- | A+ | A- | B+ | B- | AB+ | AB- |
| DONNEURS | O+ | 🩸 | | 🩸 | | 🩸 | | 🩸 | |
| | O- | 🩸 | 🩸 | 🩸 | 🩸 | 🩸 | 🩸 | 🩸 | 🩸 |
| | A+ | | | 🩸 | | | | 🩸 | |
| | A- | | | 🩸 | 🩸 | | | 🩸 | 🩸 |
| | B+ | | | | | 🩸 | | 🩸 | |
| | B- | | | | | 🩸 | 🩸 | 🩸 | 🩸 |
| | AB+ | | | | | | | 🩸 | |
| | AB- | | | | | | | 🩸 | 🩸 |

RECEVEUR UNIVERSEL



LOISIRS CREATIFS

Tous les jeudis de 14 h à 17 h, dans le local de l'ancienne boucherie, place de l'église, quelques personnes se retrouvent pour un après-midi d'activités manuelles (tricot, patchwork...). Une exposition des travaux effectués aura lieu le dimanche 20 mars 2016 dans ce même local.

Although having proved highly popular there are still a few places available.
Come along and hone your sewing, knitting and patchwork skills, the choice is yours.
Enjoy a warm and friendly atmosphere and perhaps even improve your French.
Every Thursday 2.00 pm to 5.00 pm at the old Butchers shop, opposite the church.

For further information, contact : Dominique RICHARDS on 02-97-70-40-27

NOUVEAU

RADENAC

CHRISTOPHE
VANDEKERKOVE

DIPLÔMÉ EN
RÉFLEXOLOGIE
REIKI

vous accueille sur rendez-vous
au salon
possibilité de me rendre à
domicile

06.26.67.65.97
02.97.22.49.37

FESTIVITES A VENIR

Gamineries

Programme Festival jeune public 2016

Du 1 au 13 février 2016
Palais des congrès,
Théâtre des halles,
Organisation ville de Pontivy

RADENAC

SOIREE TARTIFLETTE

SAMEDI 6 FÉVRIER 2016

à partir de 19h30

SUR PLACE OU A EMPORTER
Réservation au 06-87-74-83-05

Adulte : 10 €
Enfant : 5 €

MENU
Kir
Crudités
Tartiflette
Salade
Dessert
Café

suivie d'une soirée disco

Organisation RAJ.

RADENAC

Salle des fêtes

Samedi 20 Février

à partir de 19 Heures 30

Jambon à l'os

Possibilité à emporter : 8 €
sur réservation 06 70 31 02 96

BAL DISCO

Tarifs : Adulte : 11€ un Kir offert
Enfant - 12 ans : 6 €
Organisation : La Vigilante

Imprimé par nos soins

RADENAC

Dim. **28 FEVRIER 2016**

25^{ème} PRIX Jean ROBIC

COURSE CYCLISTE

Départ 15 h 30

**3^{ème} Catégorie - Juniors
Féminines - Pass Cyclisme**

A 13 h 30 :
**Course d'attente
avec l'Ecole de Vélos**

CIRCUIT MODIFIÉ

Contrôlée par l'O.C. Locminé

Organisée par le Comité des Fêtes de Radenac



Une étape contre la montre individuelle du Tour de Bretagne Féminin se déroulera à RADENAC le vendredi 15 juillet 2016 sur le même circuit de 11 kms 200 emprunté il y a deux ans.



AUTREFOIS

LA FONTAINE SAINT-ARMELE



La fontaine Saint-Armel au lieu-dit "Les Rivières" est d'origine très ancienne. Alimentée par une source connue pour ses bienfaits dès l'Antiquité, le lieu est sanctifié par les Chrétiens qui le dédient à Saint-Armel. Autrefois, ses eaux étaient réputées pour fortifier les os des enfants et leur faciliter l'apprentissage de la marche.

Elles ont, semble-t-il aussi, des vertus curatives contre les migraines et les rhumatismes. Une épingle à cheveux déposée par une jeune fille dans le livre ouvert du saint est un vœu pour se marier dans l'année.



CALENDRIER DES FETES

Le vendredi 27 novembre 2015, la commission fêtes-loisirs et les associations ont élaboré le calendrier des fêtes 2016



| FEVRIER | | | |
|------------------|----|-----------------------------------|----------------------|
| Samedi | 6 | Soirée savoyarde | R.A.J. |
| Samedi | 20 | Jambon à l'os | Vigilante |
| Dimanche | 28 | Course Cycliste Jean Robic | Comité des fêtes |
| MARS | | | |
| Mardi | 1 | Don du sang | |
| Samedi | 5 | Repas des chasseurs | A.C.C.A. |
| Mercredi | 9 | Repas | Club des fougères |
| Samedi | 12 | Concours de belote | R.A.J. |
| Dimanche | 13 | Petit déjeuner | A.P.E.L. |
| Dimanche | 20 | Exposition | Loisirs créatifs |
| Dimanche | 20 | Printemps des poètes | Bibliothèque |
| Dimanche | 27 | Chasse à l'œuf | R.A.J. |
| AVRIL | | | |
| Dimanche | 17 | LOTO | Club des fougères |
| Dimanche | 17 | Concours pêche à Quillian | A.C.C.A. |
| MAI | | | |
| Dimanche | 1 | Randonnée pédestre + vide grenier | Comité des fêtes |
| Dimanche | 8 | Concours de pêche à Kermacui | Amicale des pêcheurs |
| Mardi | 10 | LOTO cantonal | Club des fougères |
| Samedi | 28 | Assemblée générale | Vigilante |
| Samedi | 28 | Zumba | |
| JUIN | | | |
| Dimanche | 5 | Assemblée générale | A.C.C.A. |
| Dimanche | 12 | Tournoi de football | Vigilante |
| Dimanche | 19 | Kermesse | Ecole St-Louis |
| Mardi | 21 | Fête de la musique | Pontivy Communauté |
| JUILLET | | | |
| Samedi | 9 | Concours de pêche + boules | Amicale des pêcheurs |
| Vendredi | 15 | Tour de Bretagne Féminin | |
| Samedi | 30 | Concours de boules + palets | Vigilante |
| AOUT | | | |
| Dimanche | 21 | Ball trap | A.C.C.A. |
| Dimanche | 28 | Pardon de St-Fiacre | Paroisse |
| SEPTEMBRE | | | |
| Jeudi | 15 | LOTO cantonal | Club des fougères |
| OCTOBRE | | | |
| Samedi | 8 | Repas à emporter | A.P.E.L. |
| Samedi | 29 | Halloween | R.A.J. |
| NOVEMBRE | | | |
| Samedi | 19 | Raclette | Vigilante |
| DECEMBRE | | | |
| Samedi | 10 | Arbre de Noël | A.P.E.L. |
| Mardi | 15 | Repas | Club des fougères |
| Samedi | 31 | Réveillon | comité des fêtes |